

CO DU GIBLOUX FARVAGNY

AGRANDISSEMENT ET TRANSFORMATION DE L'ECOLE DU CYCLE D'ORIENTATION DU GIBLOUX

KLEIN BONAUDI architectes

PHOTOGRAPHIES:

Jean-Michel Landezy, Genève (p. 2 - 4 - 6 - 10 - 14 - 19 - 23 - 24 - 25)
Ullysse Fréchetin, Yvonand (p. Couverture - 5 - 12 - 13 - 18 - 22 - 23)
Antonio Klein, Lausanne (p. 11 - 16 - 26 - 27)

PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER:

Eric Sauterel, Fribourg (p. 7 - 9)
Michel Cuony (p. 7 - 8)

MAQUETTE : Klein Bonaudi, Lausanne

GRAPHISME : Clara Battlori Vidal, Lausanne

LITHOGRAPHIE : Simon Kassimidis, Lausanne

IMPRESSION : IAM, Renens

L'école du Cycle d'orientation du Gibloux remercie les entreprises et les établissements qui ont permis la réalisation de cette plaquette

ALLENSBACH & CO. AG, lits d'abri, Wangen bei Olten

BALZAN + IMMER SA, sols sans joints, Lausanne

BARBONI + COLLAUD SA, installations électriques, Fribourg

BIELMANN PAUL & FILS, installations sanitaires, Rosé

BOSSON & FILS SA, parquets, Farvagny

COMMERCE DE FER SA, mise en passe, Romont

CONSORTIUM SAUTEUR – SAVARY, plâtrerie peinture, La Tour-de-Trême

EMBRU, mobilier, Crissier

GA 36 - GINI NETTOYAGES, traitement de la pierre, Sion

GIOVANNA SA, cuisine professionnelle, Clarens

G. SCIBOZ SA, menuiserie agencement, Farvagny

JACQUES ROULIN SA, faux-plafonds plâtre, Bulle

JOSEF PILLER SA, ingénieurs électriciens, Fribourg

JPF CONSTRUCTION SA, terrassements maçonnerie béton-armé, Farvagny

KLEIN BONAUDI SARL, architectes, Lausanne

NOVEX SA, mobilier, Puidoux

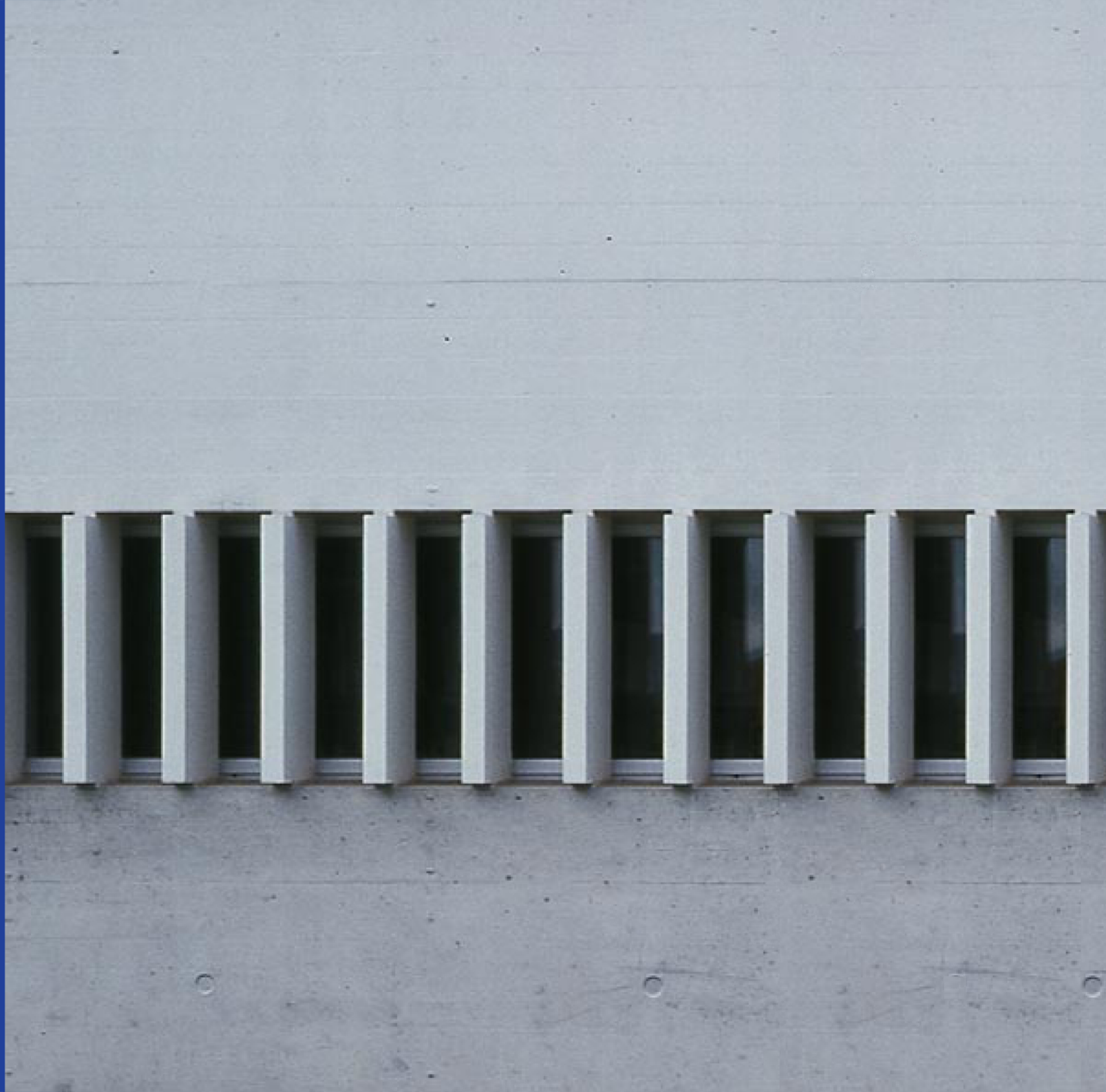
PROGIN SA, menuiserie métallique, Bulle

REGENT SA, luminaires, Le Mont-sur-Lausanne

REGTEC SA, direction des travaux, Lausanne

SCHENKER STORES SA, stores d'obscurcissement, Givisiez

TECNOSERVICE ENGINEERING SA, ingénieurs cvs, Fribourg



SOMMAIRE

3 UN LIEU OÙ LA BEAUTÉ DEVRAIT INCITER À L'ÉTUDE

Isabelle Chassot,

Conseillère d'Etat, Directrice

5 UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Nicolas Deiss, Préfet de la Sarine

Président de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne
et du Haut Lac français

7 LES PÉRÉGRINATIONS D'UNE RÉALISATION

Laurent Schneuwly, Président du Comité local de l'Ecole du Cycle
d'Orientation du Gibloux et de la Commission de bâtisse

10 UNE ÉCOLE SUR DEUX SIÈCLES

Anita Brunisholz Haag, ancienne directrice

Jean-Pierre Levrat, directeur

13 OMBRE ET LUMIÈRE

Antonio Klein et Lorenzo Bonaudi, architectes

22 UN PEU D'HISTOIRE

Laurent Schneuwly, Président du Comité local de l'Ecole du Cycle
d'Orientation du Gibloux et de la Commission de bâtisse



Préau et administration

UN LIEU OÙ LA BEAUTÉ DEVRAIT INCITER À L'ÉTUDE

Construite sur la hauteur, de fort belle allure, l'école du cycle d'orientation du Gibloux impose à celui qui désire la fréquenter qu'il commence par gravir une longue série de marches. Élégantes sans doute, mais imposantes tout de même. Comme si l'on avait voulu souligner que l'accès au savoir implique une démarche exigeante. Il est vrai que la topographie des lieux, propres aux contreforts des Préalpes, confère à cette nouvelle école une présence particulièrement bien soulignée.

L'école du cycle d'orientation du Gibloux n'échappe donc pas au regard et s'impose aujourd'hui comme une évidence.

Ce ne fut pas toujours le cas. D'abord convenait-il que s'exprime clairement le désir d'inscrire dans le concret, dans l'espace et dans la durée un projet qui resta longtemps de l'ordre de l'intention. Puis, pour que celui-ci aboutisse à une réalisation, il a fallu une lente mutation de plus de deux décennies: les pavillons, qui ont longtemps servi, ont maintenant disparu; ils ne resteront dans les esprits de ceux qui y ont étudié et vécu leur CO que comme le souvenir d'une patiente démarche précédant l'aboutissement d'un projet de qualité. Aujourd'hui, c'est un magnifique établissement scolaire qui vient d'ouvrir ses classes aux élèves du Sud Sarinois.

La grande cour dallée que l'on traverse une fois les marches gravies, comme les grands espaces tout de lumière, les salles d'une belle sobriété traduisent le sens esthétique des concepteurs. Y avait-il chez eux une visée pédagogique: un lieu où la beauté devrait inciter à l'étude? Où la qualité de la réalisation devrait être le support idéal d'une activité intellectuelle à la fois dense et stimulante? Que souhaiter de mieux!

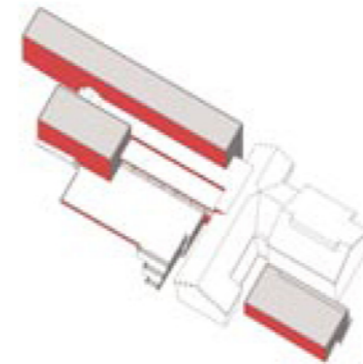
Dans cet esprit, j'aimerais adresser mes très chaleureuses félicitations et ma très vive reconnaissance à tous les acteurs de cette belle construction, qu'ils soient décideurs, ouvriers, architectes, concepteurs, coordinateurs, directrice ou directeur. Vous avez tous de très bonnes raisons d'être particulièrement fiers de votre réalisation.

J'adresse un merci tout particulier à Mme Anita Brünisholz Haag, ancienne directrice, à qui ce projet a tellement tenu à cœur, à M. Jean-Pierre Levrat, nouveau directeur, qui l'a mené à son terme avec compétence, au comité de l'Association du CO de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français, au Président et aux membres du Comité de l'école du CO du Gibloux.

En tant que Directrice de l'instruction publique, je me réjouis particulièrement de voir se moderniser ces lieux de savoir, dont j'attends qu'ils soient les garants d'une formation de base universelle et inconditionnelle destinée à tous les élèves, au travers de laquelle ils seront stimulés à développer des personnalités autonomes, coopératives et participatives.

Isabelle Chassot

Conseillère d'Etat, Directrice





Préau depuis le réfectoire



UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Construire un bâtiment scolaire ou l'agrandir, c'est construire une parcelle de notre avenir. Une des entreprises des plus louables à laquelle nous puissions nous vouer actuellement est celle de donner à notre jeunesse des conditions d'éducation et d'instruction qui feront d'eux des jeunes femmes et des jeunes hommes responsables. Danton disait: «Avec le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple». L'inauguration de ces bâtiments doit nous rappeler qu'ensemble les parents et les enseignants doivent veiller à ce que nos jeunes puissent donner la pleine mesure de leurs capacités, de leurs talents et de leurs grandes ressources humaines.

Grâce à leur appui financier et à leur conviction, les communes de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français ont permis de créer cette école agrandie qui permet désormais à cette belle région de remplir pleinement sa mission au niveau de la formation de nos jeunes. L'agrandissement s'inscrit dans un contexte difficile aussi bien en ce qui concerne les possibilités financières que les aspirations de politique scolaire qui se sont fait jour au niveau des diverses régions formant cette Association. Je suis fier, en ma qualité de Président de cette Association, de pouvoir dire que, malgré les difficultés de parcours, jamais les responsables, à savoir les Délégués de l'Association, les Membres du Comité de direction ou les Membres des Autorités communales, n'ont oublié que l'intérêt de notre jeunesse devait être la priorité.

Les architectes se sont donné la peine, avec beaucoup de talent, de nous construire des bâtiments caractérisés par l'appel de la lumière. Ces locaux sont destinés à accueillir une jeunesse pleine de qualités dont nous avons la responsabilité et à laquelle nous devons donner toutes les chances de s'épanouir. Je me réjouis avec les enseignantes et les enseignants du CO du fait que, désormais, l'instruction et l'éducation de nos jeunes puissent se dérouler dans des conditions optimales. Nous le savons, votre tâche n'est pas facile mais nous respectons infiniment l'engagement dont vous témoignez au bénéfice de nos jeunes.

Nicolas Deiss, Préfet de la Sarine

Président de l'Association du Cycle d'orientation
de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français



Entrée administration



LES PÉRÉGRINATIONS D'UNE RÉALISATION

Le 4 juillet 2001, un événement chargé de symboles était célébré sur le site de l'École du Cycle d'Orientation du Gibloux, savoir celui de la pose de la première pierre.

Quelque deux ans plus tard, les autorités étaient à nouveau réunies afin de marquer tant l'achèvement d'une importante étape que le commencement d'une nouvelle.

Inauguration: achèvement d'une étape importante

Dès l'automne 1996, le Comité local de l'École du Cycle d'Orientation du Gibloux a établi une planification devant lui permettre de déterminer les surfaces de terrain nécessaires à l'implantation d'une école de 350 élèves.

Les discussions alors menées avec la Commune de Farvagny dans le courant du premier semestre de l'année 1997 ont permis de constater qu'il était impossible d'envisager un agrandissement des bâtiments de l'École du Cycle d'Orientation du Gibloux au-delà du périmètre d'un peu plus de 9'000 m² dont l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français (ci-après: l'Association) est propriétaire.

Soutenu par la décision de l'assemblée des délégués de l'Association du 26 juin 1997 confirmant le projet d'agrandissement de l'École du Cycle d'Orientation du Gibloux comme prioritaire, le Comité local a poursuivi ses travaux d'investigation.

Confiant en l'esprit d'initiative des communes membres de l'Association, le Comité local a, le 9 octobre 1997, établi un projet de calendrier prévoyant la mise à disposition des locaux à la fin du mois de juin 2001.

Cet optimisme initialement ancré en les responsables de l'École du Cycle d'Orientation du Gibloux n'a pas failli malgré les vicissitudes auxquelles ils ont dû faire face.

Sans céder au découragement, le groupe de travail alors constitué ainsi que le Comité local ont mis toute leur énergie et leur volonté afin d'établir un dossier qui puisse permettre aux élèves de toute une région de bénéficier d'infrastructures enfin idoines.

Menant parallèlement de front des négociations avec la Commune de Farvagny pour le rachat des six quinzièmes de la salle de sport existante et une éventuelle collaboration en les nouvelles infrastructures sportives à réaliser en ladite commune, le groupe de travail s'est, au cours de l'année 1998 et plus particulièrement dès l'adoption du crédit du concours d'architecture devisé à Fr. 199'000.- survenue à l'unanimité lors de l'assemblée des délégués du 18 juin 1998, attelé à l'établissement du règlement-programme du concours d'architecture.

A cette époque-là, fut alors arrêté un nouveau calendrier général prévoyant notamment la mise en chantier dans le courant du mois de septembre 2000 et la mise en service de l'école à la fin août 2002.

Le 4 décembre 1998 fut marqué par la parution en la Feuille officielle du canton de

Fribourg de la mise au concours des travaux d'architecture.

Malgré l'important défi que devaient relever les concurrents, 105 participants s'inscrivirent et 70 projets furent rentrés dans les délais.

Le premier prix fut alors décerné au Bureau d'architecture Klein et Bonaudi, à Lausanne.

Le projet présenté qui convainquit le jury par son élégance, la qualité fonctionnelle des propositions et un traitement spatial généreux, fut suivi, le 25 novembre 1999, par l'acceptation à l'assemblée des délégués de l'Association d'un crédit d'étude d'un montant de Fr. 752'500.-.

Immédiatement, la Commission de bâtisse désignée par le Comité de direction mit tout en œuvre afin que le calendrier qui devait impérativement être suivi pour le bien des élèves soit respecté.

Malheureusement, des considérations politiques liées plus particulièrement à l'avenir de l'Association ont amené le report du crédit de construction prévu initialement le 29 juin 2000 à l'assemblée du 27 septembre 2000.

Fort heureusement, ce fameux 27 septembre 2000, les délégués approuvèrent par 67 oui, 9 non et 1 abstention l'octroi d'un crédit d'investissement pour la construction, la réfection et la transformation de l'Ecole du Cycle d'Orientation du Gibloux.

Dès ce moment, la Commission de bâtisse pensa légitimement pouvoir, malgré le retard de quelques mois pris, respecter le calendrier devant impérativement permettre une mise à disposition de la nouvelle école pour la rentrée scolaire 2002-2003.

Grâce au travail mené sans discontinuer à raison de deux séances mensuelles, soit l'une pour le Bureau de la Commission de bâtisse et l'autre pour la Commission proprement dite, le permis de construire fut accordé le 21 février 2001.

Là encore, les aléas de la vie politique empêchèrent de débiter plus rapidement les travaux. En effet, le Conseil d'Etat n'adopta le décret que le 20 mars 2001 alors que le Grand Conseil ne se prononça définitivement que le 21 juin 2001.

Aussi, la pose de la première pierre fut célébrée le 4 juillet 2001, soit un jour qui, selon le calendrier initial, aurait dû correspondre à l'inauguration.

Dès le mois de juillet 2001, a débuté pour la Commission de bâtisse un nouveau défi.

En effet, elle a dû veiller à tout mettre en œuvre afin que l'important bâtiment imprégné de toute sa splendeur soit érigé dans les meilleurs délais.

Les termes de transformation et d'agrandissement fréquemment usités pour décrire le projet auraient pu faire penser qu'il n'était guère conséquent.

Tel n'est cependant pas le cas.

Le bâtiment ou plutôt les bâtiments comprennent, outre une nouvelle salle de sport et un bâtiment administratif comprenant, entre autres, 1 bibliothèque à caractère régional, 16 salles de classe, 2 demi-salles et 5 salles spéciales.





Foyer niveau +1



Au moment de fêter la cérémonie de la pose de la première pierre, il était envisagé de réaliser l'ensemble des infrastructures en environ une année et demie. Cette gageure devait être atteinte non seulement par la Commission de bâtisse, mais aussi par l'ensemble des entreprises œuvrant à la bien-facture desdites infrastructures.

Le 5 décembre 2002, les entreprises ainsi que les représentants du maître de l'ouvrage se sont réunis afin de marquer la fin des travaux de gros-œuvre, époque qui, selon le calendrier corrigé, aurait dû être celle de l'inauguration.

Dès cet instant, la Commission de bâtisse ainsi que l'ensemble des entreprises n'ont pas ménagé leurs efforts afin que puisse être fêtée dignement le 2 juillet 2003 l'inauguration officielle de la transformation et de l'agrandissement de l'Ecole du Cycle d'Orientation du Gibloux.

En ma qualité de Président tant du Comité local que de la Commission de bâtisse, je suis extrêmement fier de pouvoir donner enfin à chacune et chacun, et tout particulièrement aux élèves, la possibilité de déambuler en une construction marquée du sceau non seulement de la sobriété, mais aussi de l'esthétisme et de l'ouverture.

Inauguration: commencement d'une nouvelle étape

Il pourrait être incongru pour certaines et certains de qualifier l'inauguration de commencement d'une nouvelle étape.

Ne leur en déplaise, l'inauguration marque bel et bien le début d'un élan nouveau.

En effet, ce seront maintenant les élèves qui vont marquer d'une nouvelle pierre la vie de ces magnifiques bâtiments. Sans eux, il aurait été vain de s'investir aussi intensément pour une telle réalisation.

Au moment de conclure, je ne vous cacherai pas que je suis heureux de pouvoir mettre à disposition de notre génération future un bel instrument qui, je n'en doute pas, saura leur permettre de façonner un avenir aussi empreint d'ouverture que cette belle réalisation.

Laurent Schneuwly

Président du Comité local
de l'Ecole du Cycle d'Orientation du Gibloux
et de la Commission de bâtisse



Salle de classe et salle de dessin (à droite)

UNE ÉCOLE SUR DEUX SIÈCLES

En juillet 2003, la région sarinoise du Gibloux a inauguré sa nouvelle école du Cycle d'orientation, destinée à accueillir les élèves des degrés 7, 8 et 9 de la scolarité obligatoire. Les bâtiments provisoires de la fin du 20ème ont cédé la place à une construction préfigurant le 21ème siècle sise à côté des locaux inaugurés en 1983. Le tout constitue un imposant complexe scolaire enraciné dans la tradition d'une part et résolument tourné vers la modernité d'autre part.

Que reste-t-il de la construction de 1982? Une magnifique ferme-école abritant l'aula, la salle de musique, une salle de sports, la salle d'informatique, le local d'aumônerie et de médiation, deux cuisines, quatre salles de classe, une étant de dimensions restreintes. Ce témoin de l'architecture rurale au service de l'enseignement permettra aux futurs élèves d'apprécier en plus des généreux espaces, la chaleur du bois présent dans les nombreuses charpentes apparentes.

La récente construction comprend trois volumes délimités par des droites prenant naissance aux abords de la ferme voisine et qui s'étirent vers le nouveau quartier d'habitations. Derrière de grandes baies vitrées, s'organise toute une structure d'apprentissage: 18 salles de classe, 2 salles de sciences, 1 local de préparation, 1 atelier pour activités créatrices manuelles sur textiles, 1 atelier bois-métal, 1 salle des maîtres, 1 salle de conférences, 5 bureaux, 1 infirmerie, 1 réfectoire, 1 bibliothèque, 1 loge de conciergerie, 1 centre de documentation pour l'orientation scolaire et professionnelle. Tous ces locaux, distribués à partir d'un généreux foyer, symbolisent la lumière et l'ouverture qui doivent caractériser l'école du futur.

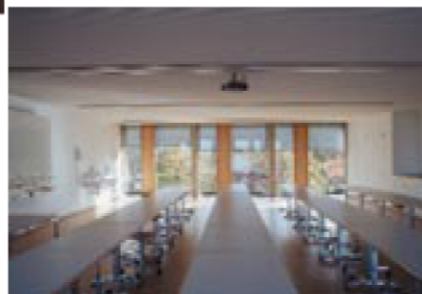
Une atmosphère chaleureuse se dégage des salles doublement ouvertes sur l'extérieur. Si la lumière naturelle entre généreusement, chaque locataire peut sortir via internet. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont omniprésentes dans les locaux d'enseignement: 60 ordinateurs, dont la moitié sur des chariots baladeurs, donnent aux élèves en permanence des informations sur les découvertes les plus récentes.

L'utilisation du bois, du verre et de la pierre, matériaux nobles, ont permis le mariage de l'ancien et du moderne. Ce nouveau complexe scolaire, cadeau de l'Etat et des communes de l'Association, se doit d'être grâce à ceux et celles qui l'animeront et qui en bénéficieront:

- un lieu de découverte et d'apprentissage des connaissances
- un grand atelier d'entraînement et d'acquisition des compétences
- un espace de promotion des valeurs universelles, culturelles et spirituelles.

Notre souhait: que ce lieu forge et prépare des hommes toujours plus humains, plus respectueux d'eux-mêmes, de leur prochain et de leur environnement- des hommes qui n'oublient jamais leur dimension spirituelle.

Anita Brunisholz Haag L'ancienne directrice
Jean-Pierre Levrat Le Directeur





Préau et foyers

OMBRE ET LUMIERE

La naissance discrète du Cycle d'Orientation, matérialisée par un pavillon provisoire (1975) puis des constructions en dur (1983) sur une parcelle du lieu-dit «Devant la Villa», s'est faite à l'écart du centre du village.

Le concours d'architecture portait sur l'extension de l'école sur cette même et unique parcelle exiguë (démolition du pavillon), avec l'ajout d'un programme conséquent et la recherche d'une solution alliant avec cohérence les constructions anciennes et nouvelles.

Le projet tire parti de toute la parcelle (nouveaux volumes aux limites constructibles) et de sa topographie (classes du rez et entrée à l'est un demi-niveau plus haut et de plain-pied), et s'organise autour d'un préau en relation avec le centre du village et son église. Le portique de l'entrée est visible de loin: l'école prend une dimension territoriale.

L'utilisation de volumes bas d'un bout à l'autre de la parcelle crée un ensemble fort, lisible immédiatement, mais ne cherchant pas une confrontation avec la construction haute du récent home au sud.

La disposition des différents volumes facilite l'orientation vers les parties distinctes du programme. L'école existante est partie intégrante du projet d'extension: son aula s'ouvre désormais sur le foyer.

La nouvelle salle de sport se situe dans le prolongement de la salle existante. Son implantation semi-enterrée préserve la façade vitrée de la salle de sport existante, et lui permet de bénéficier du préau couvert existant pour son accès.

L'aménagement des places de parc le long de la rue contribue à renforcer l'image d'un tout et économise les espaces extérieurs.

L'aula existante et les nouveaux espaces publics de l'école (bibliothèque, réfectoire) s'organisent autour du foyer qui reprend le niveau du rez-de-chaussée actuel. Le foyer et le réfectoire gagnent en générosité en exploitant la topographie (une hauteur et demie): ils se prêtent aussi à des manifestations externes à l'école, tout comme le préau.

Un bandeau vitré reprend la différence de niveau gagnée avec la surélévation des classes du rez: le foyer est ainsi illuminé et les coteaux de Farvagny-le-Petit visibles depuis le foyer haut. La grande dalle du foyer se termine sous forme d'un shed à l'entrée est: cette ouverture vers le ciel et la lumière intègre un passage entre les bâtiments d'administration et des classes. Elle marque la seconde entrée de l'école et l'accès vers la bibliothèque et l'étage administratif.

L'implantation du bâtiment des classes tout en longueur permet une mise en relation des circulations avec le paysage. L'adoption d'une typologie traversante assure des foyers lumineux et une ventilation naturelle efficace des salles de classes.

La descente de la rampe du foyer de la salle de sport côtoie un mur ajouré de pavés de verre et perméable à la lumière. La poutraison métallique de la salle forme une suite de caissons réflecteurs d'une lumière artificielle indirecte et douce.

Les classes s'orientent au sud: fenêtres sur toute la hauteur et de mur à mur. Les classes du rez-de-chaussée sont de plain-pied avec l'extérieur, celles des étages se prolongent sur un espace généreux et lumineux: cours informels, coins de pauses... Classes et couloirs ne sont pas cloisonnés: un bandeau de lumière est serti entre les lames en béton abritant des rangements de part et d'autre.

Les classes des pignons est et ouest peuvent être utilisées en une seule surface ou divisées.

Le système porteur est constitué de poteaux préfabriqués en façade disposés sur une trame unique de 3.00 m.

Les murs des façades pignons et de la salle de sport sont traités avec un béton clair dans leur partie supérieure. Sans perdre de leur matérialité, les murs pignons de l'administration sont percés de fenêtres en bandeau avec lamelles brise-soleil, placées à hauteur d'œil et traitées dans la continuité de l'agencement intérieur en bois des places de travail.

Des cloisons légères séparent les classes et bureaux.

Les éléments de façades sont conçus sur un même module répétitif et préfabriqué en atelier: système poteau traverse en chêne massif et doublage extérieur en aluminium, intégrant un élément aérateur.

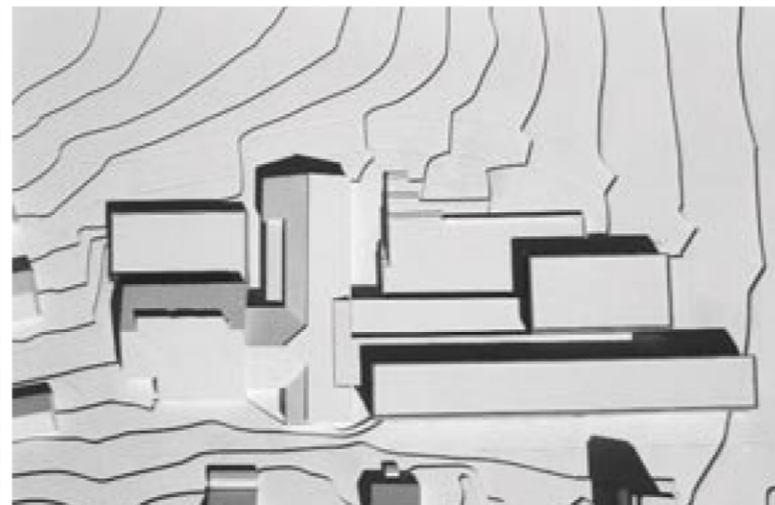
Dans la recherche d'un équilibre et d'une harmonie, l'utilisation du béton brut est indissociable de celle du bois (chêne), de la pierre (ardoise), et des surfaces blanches du plâtre.

Ces bétons vibrant sous la lumière encadrent le paysage verdoyant du Gibloux.

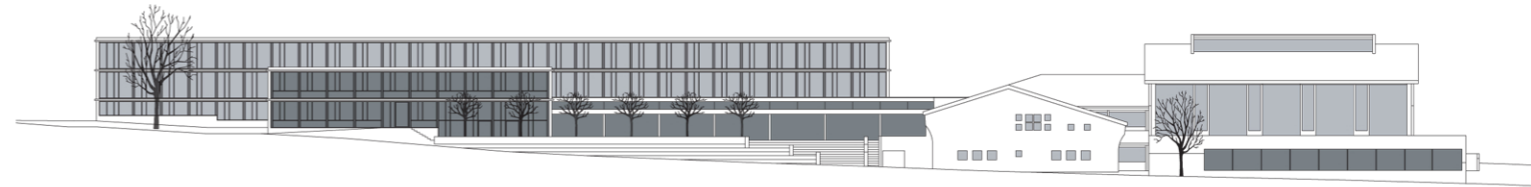
A. Klein & L. Bonaudi



Situation



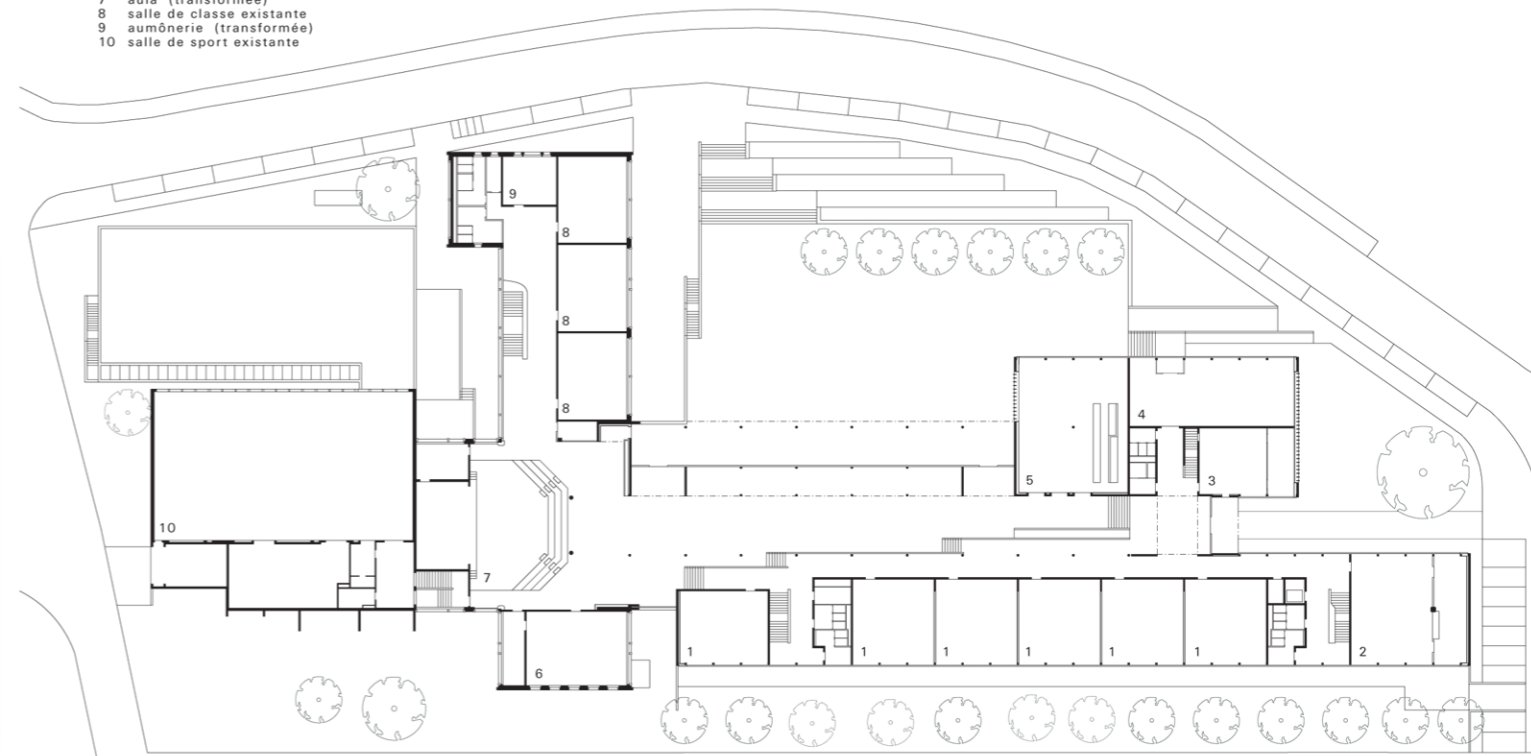
Volumétrie



ELEVATION NORD

NIVEAU 0

- 1 salle de classe
- 2 activités créatrices manuelles
- 3 orientation professionnelle
- 4 bibliothèque régionale
- 5 réfectoire
- 6 salle de musique (transformée)
- 7 aula (transformée)
- 8 salle de classe existante
- 9 aumônerie (transformée)
- 10 salle de sport existante





Entrée bibliothèque et escalier administration

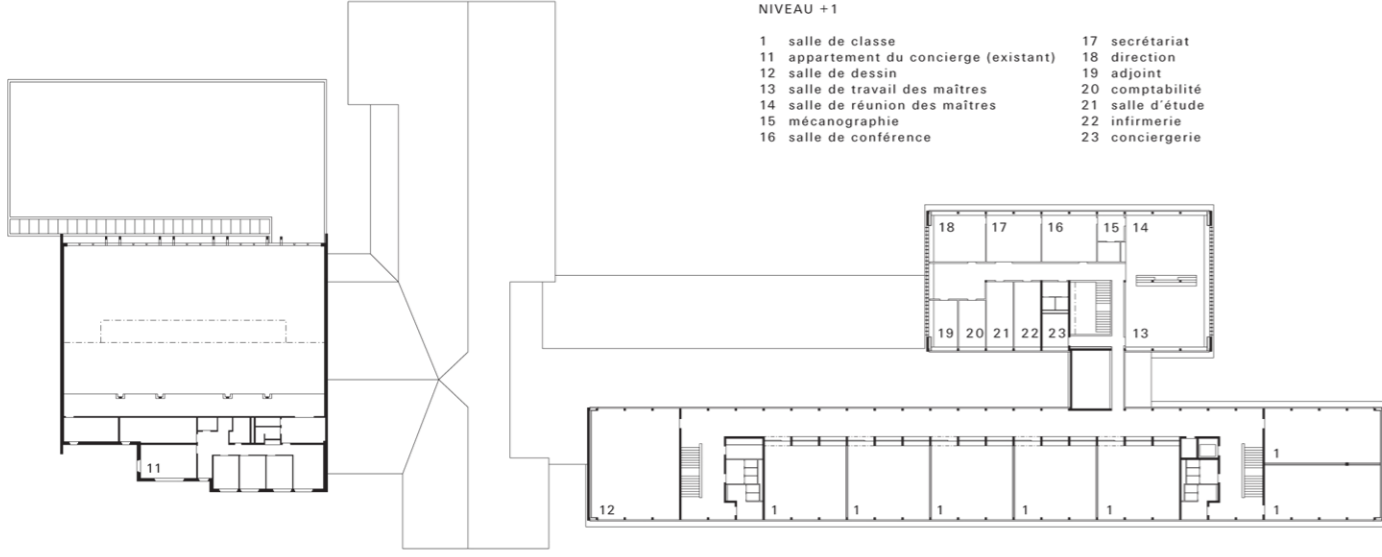


Entrée administration - shed

0

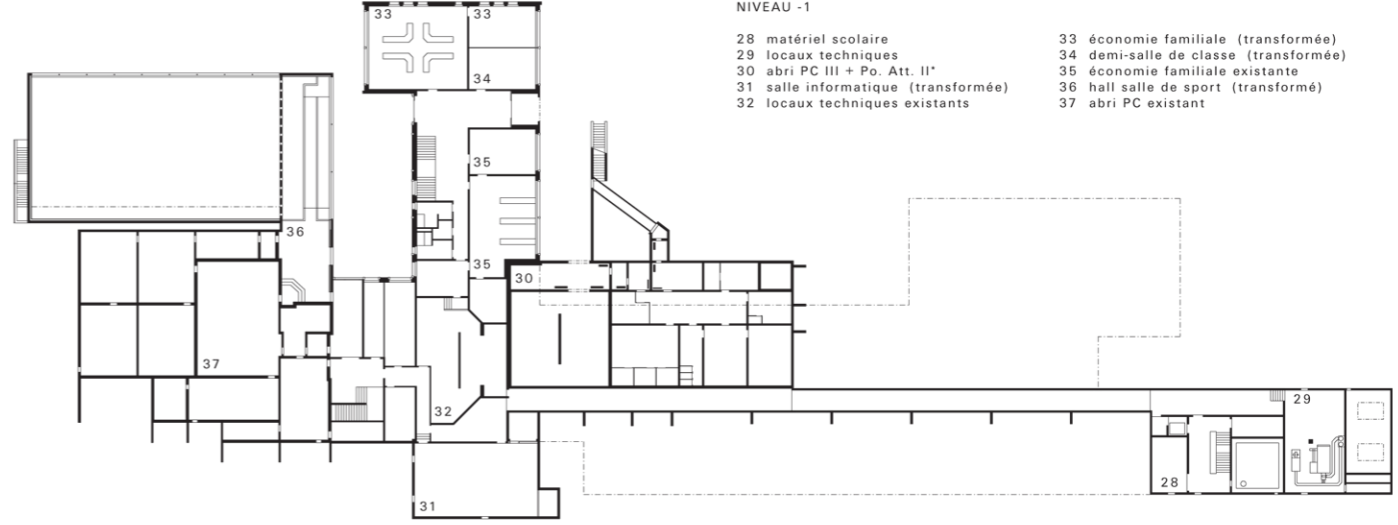
NIVEAU +1

- | | |
|--|------------------|
| 1 salle de classe | 17 secrétariat |
| 11 appartement du concierge (existant) | 18 direction |
| 12 salle de dessin | 19 adjoint |
| 13 salle de travail des maîtres | 20 comptabilité |
| 14 salle de réunion des maîtres | 21 salle d'étude |
| 15 mécanographie | 22 infirmerie |
| 16 salle de conférence | 23 conciergerie |



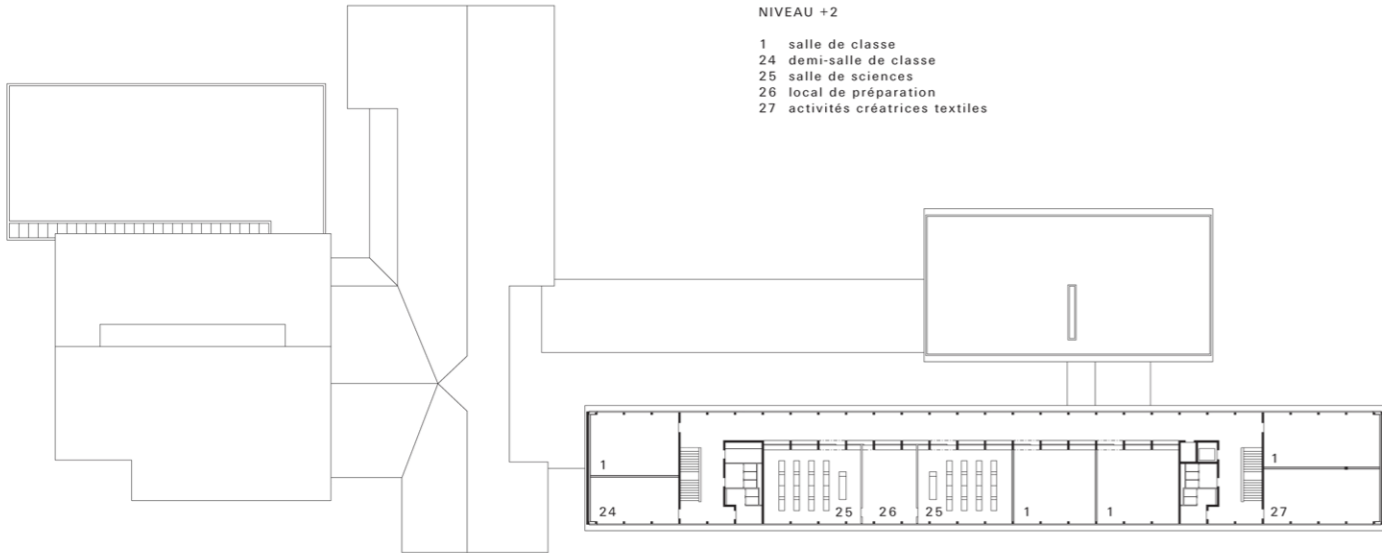
NIVEAU -1

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 28 matériel scolaire | 33 économie familiale (transformée) |
| 29 locaux techniques | 34 demi-salle de classe (transformée) |
| 30 abri PC III + Po. Att. II' | 35 économie familiale existante |
| 31 salle informatique (transformée) | 36 hall salle de sport (transformé) |
| 32 locaux techniques existants | 37 abri PC existant |



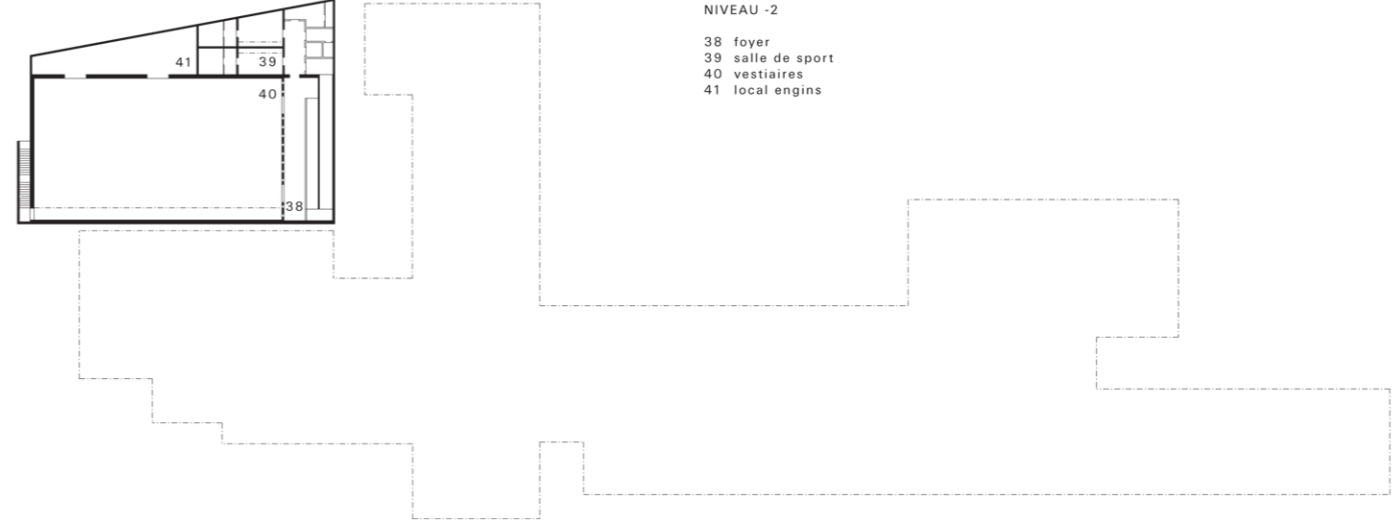
NIVEAU +2

- | |
|----------------------------------|
| 1 salle de classe |
| 24 demi-salle de classe |
| 25 salle de sciences |
| 26 local de préparation |
| 27 activités créatrices textiles |



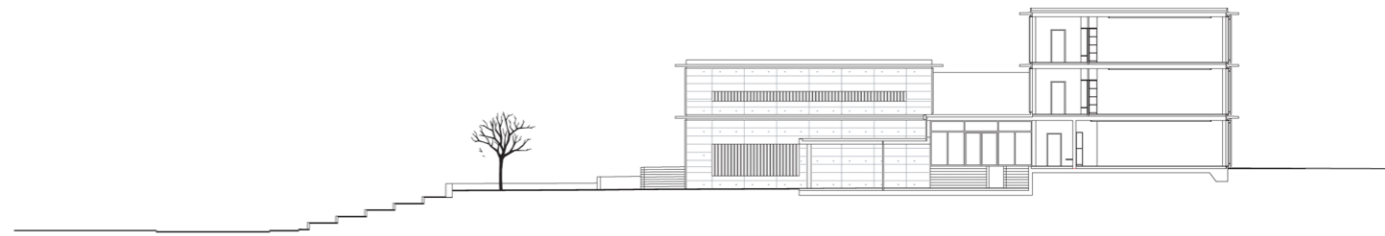
NIVEAU -2

- | |
|-------------------|
| 38 foyer |
| 39 salle de sport |
| 40 vestiaires |
| 41 local engins |





Hall d'entrée



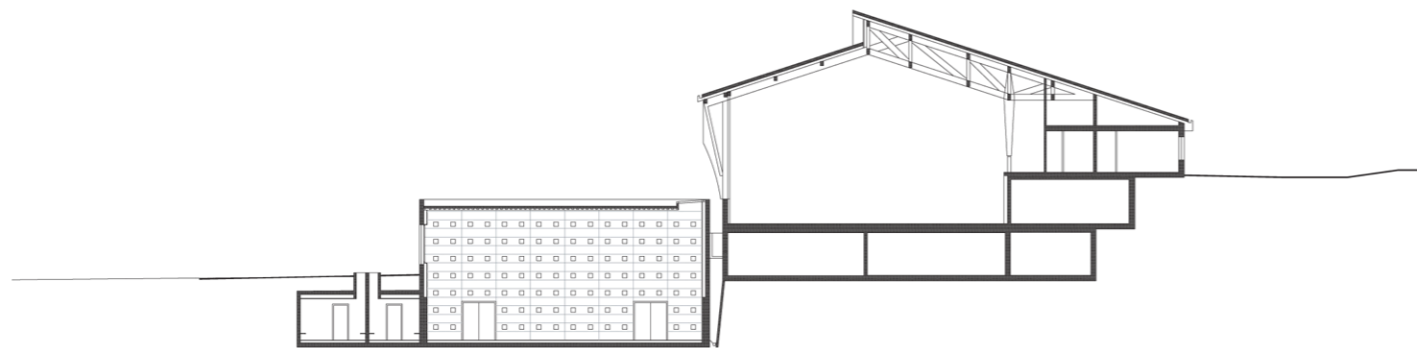
COUPE FOYER-CLASSES



Détail du hall



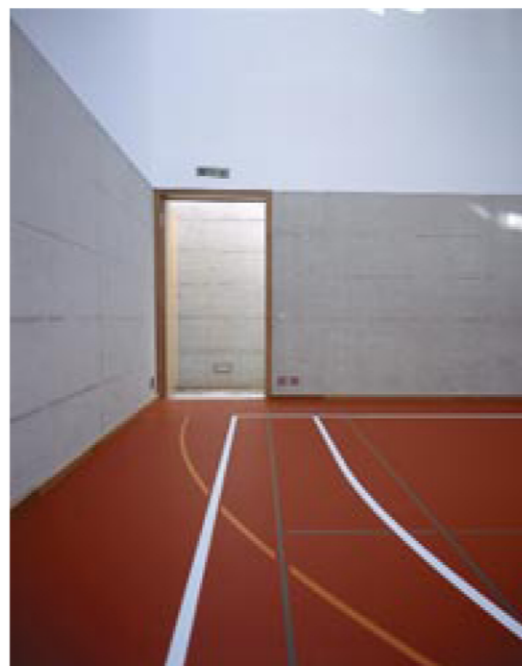
Détail foyer niveau +1



COUPE SUR LES DEUX SALLES DE SPORT



Salle de sport



Foyer salle de sport

UN PEU D’HISTOIRE

1^{er} septembre 1964 Ouverture, à Farvagny, d’une section d’école secondaire rattachée aux écoles de la Ville de Fribourg.

03 avril 1971 L’assemblée des délégués des communes de la Sarine-Campagne décide de maintenir les classes de Farvagny et de trouver une solution provisoire à Villars-sur-Glâne et à Marly jusqu’à la construction de deux écoles pour 1975.

22 octobre 1972 Le Comité du Cercle des écoles secondaires du district de la Sarine décide de maintenir Farvagny avec deux degrés seulement comme section de la future école de Villars-sur-Glâne.

04 mars 1974 Décision du Conseil d’Etat de constituer trois cercles scolaires pour le district de la Sarine, soit Farvagny, Marly et Villars-sur-Glâne.

29 octobre 1974 Arrêté du Conseil d’Etat désignant les Comités de gestion des trois écoles de Farvagny, Marly et Villars-sur-Glâne.

07 mars 1975 Acceptation par le Comité de l’Association des communes du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne du projet des quatorze communes du Gibloux de construire un bâtiment scolaire (type de pavillons) pour Fr. 1’000’000.- permettant d’accueillir la première et la deuxième années des sections générales et pratiques.

1^{er} septembre 1975 L’Ecole secondaire de Farvagny devient autonome.

19 décembre 1979 Décision du Comité de gestion de l’Ecole du Cycle d’Orientation de Farvagny de demander au Cercle scolaire de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français l’agrandissement de son école et l’introduction de la troisième année afin d’en faire une école du cycle d’orientation complète.

29 avril 1980 Arrêté du Conseil d’Etat accordant la poursuite des études de l’agrandissement de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux.

10 juin 1981 Décision favorable de l’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français de procéder à l’agrandissement de l’Ecole du Cycle d’Orientation de Farvagny.

1^{er} juillet 1983 Inauguration de l’agrandissement des bâtiments de l’Ecole du Cycle d’Orientation de Farvagny.

21 octobre 1986 Le terrain sur lequel a été construite l’Ecole du Cycle d’Orientation de Farvagny est racheté aux quatorze communes du Gibloux l’ayant érigée.

décembre 1987 Inauguration de la bibliothèque régionale provisoire aménagée dans les abris de protection civile de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux.

1^{er} janvier 1990 Reprise par l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français du compte de la première construction de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux.

03 mai 1991 L’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français est informée qu’une étude est menée afin d’envisager l’agrandissement de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux dont une nouvelle construction est à prévoir dans les cinq à huit années à venir.



automne 1996 Le Comité local de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux établit une planification devant lui permettre de déterminer les surfaces de terrain nécessaires à l’implantation d’une école de 350 élèves.

26 juin 1997 L’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français confirme le projet d’agrandissement de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux comme prioritaire.

18 juin 1998 L’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français adopte un crédit pour un concours d’architecture devisé à Fr.199’000.-.

4 décembre 1998 Parution en la Feuille officielle du canton de Fribourg de la mise au concours des travaux d’architecture.

1^{er} juin 1999 Le jury recommande à l’unanimité à l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français d’attribuer un mandat pour la poursuite de l’étude au Bureau d’architecture Klein Bonaudi Sàrl, Antonio Klein et Lorenzo Bonaudi, à Lausanne.

17 juin 1999 L’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français accepte un crédit pour l’installation de locaux provisoires dès l’automne 1999 jusqu’au terme de la réalisation des travaux de transformation et d’agrandissement de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux.

août 1999 Rentrée des élèves dans les locaux provisoires.

09 octobre 1999 Le Comité de direction de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français désigne la Commission de bâtisse et en confie la présidence à Laurent Schnewly, président du Comité local de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux.

29 novembre 1999 L’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français accepte un crédit d’étude d’un montant de Fr.752’000.-.

27 septembre 2000 L’assemblée des délégués de l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français approuve par 67 oui, 9 non et 1 abstention l’octroi d’un crédit d’investissement de Fr. 19’997’500.- pour la construction, la réfection et la transformation de l’Ecole du Cycle d’Orientation du Gibloux.

21 février 2001 Le Préfet du district de la Sarine octroie le permis de construire.

21 juin 2001 Le Grand Conseil adopte le décret du Conseil d’Etat du 20 mars 2001 et octroie à l’Association du cycle d’orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français une subvention de Fr.6’638’720.-.

04 juillet 2001 Cérémonie de la pose de la première pierre.

05 décembre 2002 Fin des travaux de gros-œuvre.

15 mai 2003 Rentrée des élèves dans les nouveaux bâtiments.

02 juillet 2003 Inauguration officielle.

14-15 novembre 2003 Journées «Portes ouvertes».

MAITRE DE L'OUVRAGE:

Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

MEMBRES DE LA COMMISSION DE BATISSE

M. Schneuwly,

président de la Commission de bâtisse

Mme Brünisholz Haag,

Directrice du C.O.

M. Levrat,

Directeur du C.O. dès 10.2002

M. Crausaz,

Président de l'Association 10.1999 - 08.2000

M. Deiss,

Président de l'Association dès 10.2000

M. Ducrot,

Service des constructions scolaires

M. Clivaz,

Syndic de la commune de Posieux

M. Hayoz,

Conseiller communal de Marly 10.1999 - 10.2001

Mme Egnersson,

Conseillère communale de Marly dès 04.2002

Mme Mory,

Syndic de la commune d'Avry-sur-Matran

M. Murith,

Représentant des maîtres

M. Page,

Conseiller communal de Belfaux

M. Richard,

Syndic de la commune de Farvagny

ARCHITECTES DE LA COMMISSION DE BATISSE

M. Klein et M. Bonaudi,

architectes

M. Flach et M. Santamaria,

gestion et direction des travaux

LISTE DES MANDATAIRES

ARCHITECTES

Klein Bonaudi s.à.r.l

architectes epfl - sia, Lausanne

Antonio Klein et Lorenzo Bonaudi

Collaborateur: Richard Bétrisey

GESTION ET DIRECTION DES TRAVAUX

Regtec sa, Bernard Flach, Lausanne

Collaborateur: Michel Santamaria

INGÉNIEUR CIVIL

GVH Fribourg sa, Norbert Clément, Fribourg

Collaborateur: Daniel Dousse

INGÉNIEURS SPÉCIALISÉS

Tecnoservice Engineering sa,

ingénieurs conseils cvs, Fribourg

André Anstett

Collaborateurs: Roger Busch, Claude Defferrard

Josef Piller sa,

ingénieurs électriciens, Fribourg

Michel Bovet

Collaborateur: Gilbert Kolly

**Bernard Braune, ingénieurs en acoustique
et physique du bâtiment, Binz**

Bernard Braune

**René Sonney & Luc Déglise sa,
ingénieurs géomètres, Fribourg**

René Sonney

Collaborateur: Benoît Risse

CSD ingénieurs conseils sa,

ingénieurs géologues, Fribourg

Markus Fahrni

Collaborateur: Laurent Idoux